



**Secrétariat général  
Service des ressources humaines  
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de mobilité**

**SG/SRH/SDMEC/2016-162**

**25/02/2016**

**Date de mise en application : Immédiate**

**Diffusion : Tout public**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 7**

**Objet : Appel à candidatures : 7 postes dans le 2ème cercle.**

Plusieurs postes (catégorie A/A+, B et C) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : [isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr](mailto:isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr).

**AgroParisTech :**

1 poste de responsable de la formation des élèves IPEF (F/H) (catégorie A confirmé) à PARIS (75).

**Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentation, Environnement, Travail (ANSES) :**

1 poste de chargé(e) de projet de recherches en virologie aviaire (catégorie A ou agent contractuel) à PLOUFRAGAN (22).

1 poste d'épidémiologiste (F/H) (catégorie A ou agent contractuel) à PLOUFRAGAN (22).

**Agence de Services et de Paiement (ASP) :**

1 poste de chargé(e) de mission auprès de la directrice SIGC PAC - système intégré gestion, contrôle PAC (catégorie A) à MONTREUIL (93).

**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) :**

1 poste de chef(fe) de projet chargé d'études épidémiologiques (catégorie A) à SAINT-BENOIST-AUFFARGIS (78).

**Parc National des Pyrénées :**

1 poste de chargé(e) de mission "tourisme durable et marque esprit parc national" (catégorie A) à TARBES (65).

1 poste de chargé(e) de mission "urbanisme - patrimoine architectural - autorisation de travaux" (catégorie A) à TARBES (65).

L'adjoint à la sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

**Responsable de la formation des élèves IPEF (F/H)**

<b>N° du poste :</b> <b>Catégorie : A confirmé</b>	
<b>Classement du poste</b> catégorie A : 3	<b>Part fonction IPF (IPEF) : 4</b>
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>AgroParisTech est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de type Grand Etablissement. Placé sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture, ses domaines de compétences recouvrent l'alimentation des hommes et les préoccupations nutritionnelles, la santé, la prévention des risques sanitaires, la protection de l'environnement, la gestion durable des ressources naturelles et, d'une manière plus générale, la valorisation des territoires. Il est membre fondateur de l'université Paris Saclay.</p> <p>L'établissement assure des formations de niveau « M » (Ingénieur et Master), et de niveau doctoral. Il propose également des formations post-master et professionnelles sous le label « AgroParisTechExecutive » : mastères spécialisés, programmes certifiants, sessions courtes sur catalogue et sur mesure.</p>
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Le responsable de la formation des élèves IPEF est chargé de la conception, dans le cadre des orientations définies par les ministères gestionnaires du corps, et de la mise en œuvre de la formation commune des IPEF (mastère spécialisé Politiques et actions publiques pour le développement durable) dont il est co-responsable avec son homologue de l'Ecole des ponts. Il a en outre la responsabilité de suivre l'ensemble des parcours des élèves réalisant leur première année de formation au sein d'AgroParisTech.</p>
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>Sous l'autorité du directeur général adjoint, directeur de l'école interne, le responsable de la formation des élèves IPEF dirige l'unité Executiverelative à la formation des élèves IPEF. A ce titre, il :</p> <p><b>*contribue au recrutement des ingénieurs élèves</b> en lien avec le collège de formation.</p> <p><b>* coordonne le suivi des parcours année 1.</b></p> <p>Il veille à suivre l'ensemble des élèves IPEF au cours de leur formation au sein d'AgroParisTech. En particulier, il développera des outils de suivi pour les parcours d'année 1 ainsi qu'une animation de réseau auprès des responsables de ces parcours.</p> <p><b>* conçoit et met en œuvre de la formation commune des élèves IPEF.</b></p> <p>Cela comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation de la contribution d'AgroParisTech à ce programme de formation ;</li> <li>- L'animation du comité de pilotage interne à AgroParisTech, chargé de la conception et de la mise en œuvre de cette contribution, réunissant des enseignants chercheurs des 5 départements de l'établissement ;</li> <li>- La mobilisation des intervenants extérieurs ;</li> <li>- La participation aux travaux de l'équipe de coordination et de gestion de cette formation commune, réunissant son homologue responsable de la formation à l'Ecole des ponts ainsi que les deux responsables adjoints (AgroParisTech et Ecole des ponts) ;</li> <li>- L'activation des contacts réguliers avec les enseignants chercheurs des UFR d'AgroParisTech concernées par le développement et la mise en œuvre du champ thématique de formation des élèves IPEF porté par son unité et, d'une manière plus générale, avec les équipes d'ingénierie de formation d'AgroParisTech susceptible de contribuer au développement ses actions de formation ;</li> <li>- L'encadrement et l'animation de l'équipe constituant cette unité exécutive ; il a ainsi autorité hiérarchique sur ces personnels.</li> </ul> <p><b>* responsable de l'unité Executivformation des IPEF, il participe à la stratégie des formations Executive d'AgroParisTech.</b></p> <p>Il participe à l'élaboration de la stratégie de développement d'AgroParisTechExecutive dans le champ des programmes de formation placés sous sa responsabilité.</p> <p>Il veille à l'élaboration des budgets associés au développement et à la mise en œuvre des formations organisées au sein de son unité, ainsi qu'à l'exécution de ces budgets, dans le respect des organisations budgétaires mises en place dans AgroParisTech.</p> <p>Il travaille en concertation avec les responsables de l'ENGREF, plus particulièrement, les directeurs Executive et des programmes. Il est invité à participer aux comités de direction de l'école interne.</p>
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>Sous l'autorité du directeur général adjoint et directeur de l'ENGREF, il est membre du comité de suivi des IPEF et du comité de direction de l'ENGREF.</p> <p>Il est en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ensemble des composantes de l'établissement (départements, direction de l'école interne, direction de l'enseignement et de la vie étudiante, école doctorale, représentants des élèves IPEF ...)</li> </ul>

	L'Ecole des ponts ; Le collège de formation des IPEF ; L'ensemble des services du ministère de l'agriculture et des établissements publics associés.	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs :</b> Connaissance du fonctionnement de l'enseignement supérieur (une thèse serait un plus) ; Connaissance significative des politiques publiques (une expérience effective en service déconcentré et/ou en administration centrale serait un plus) ; Connaissance institutionnelle des employeurs des IPEF.	<b>Savoir-faire :</b> Management et animation d'équipe ; Capacité à travailler en équipe, dans un environnement à forts enjeux stratégiques et politiques ; Conception et mise en œuvre de projets ; Capacité à mobiliser une grande diversité de partenaires autour d'enjeux stratégiques et opérationnels ; Communication ; Rigueur administrative.
<b>Personnes à contacter</b>	Mme Pascale Margot-Rougerie, directrice générale adjointe et directrice de l'ENGREF  Carole MARCHAL, chargée de mission RH - Tél. : 01.44.08.72.05 <a href="mailto:carole.marchal@agroparistech.fr">carole.marchal@agroparistech.fr</a>	

Poste à pourvoir	<b>Chargé de projet de recherches en virologie aviaire (H/F)</b>
Catégorie d'emploi	<b>Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A</b>
Type de contrat	<b>Contrat à durée déterminée de droit public de 12 mois</b>
Localisation	<b>Ploufragan (22)</b>
Prise de fonction	<b>1<sup>er</sup> avril 2016</b>
Rémunération	<b>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</b>

## L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

### L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : [www.anses.fr](http://www.anses.fr)

### Entité recruteuse

Laboratoire de Ploufragan-Plouzané, site de Ploufragan  
Unité Virologie Immunologie Parasitologie Aviaires et Cunicoles (VIPAC)

### Missions / contexte

L'Unité Virologie Immunologie et Parasitologie Aviaires et Cunicoles (VIPAC) exerce des activités de recherche/développement, d'appui scientifique et technique et d'expertise dans le domaine des maladies virales et parasitaires des volailles et des lagomorphes. Elle est Laboratoire National de Référence (LNR) pour l'influenza aviaire et la maladie de Newcastle et laboratoire international de référence (OIE) pour la bursite infectieuse aviaire et la rhinotrachéite de la dinde. L'unité travaille également de façon importante sur les calciviroses des lagomorphes, les coronavirus et les coccidioses aviaires et peut être amenée à travailler sur de nouveaux sujets émergents. L'équipe est composée de 25 personnes dont 22 dans le bâtiment de virologie, parmi lesquelles 14 participent actuellement aux activités sur l'influenza aviaire et maladie de Newcastle.

## DESCRIPTION DU POSTE

### Missions

Sous l'autorité du chef d'unité et du responsable du LNR correspondant, en lien avec les autres scientifiques et ingénieurs travaillant sur la thématique « influenza aviaire », le (la) scientifique recruté(e) *i*) contribue à conduire différents projets de recherche finalisée menés sur la thématique « influenza aviaire », *ii*) contribue à encadrer le personnel technique travaillant sur ces projets, et *iii*) participe aux travaux du LNR sur la thématique.

A ce titre le chargé de projet de recherche devra :

- Mener et encadrer une activité de recherche finalisée en virologie aviaire classique et moléculaire et immuno-sérologie, dans le cadre de l'équipe chargée des travaux sur les virus influenza aviaries, en respectant les procédures qualité mises en place ainsi que les contraintes en matière de biosécurité, d'hygiène et sécurité, de fiabilité et de confidentialité
- Suppléer en cas d'absence les collègues scientifiques de son équipe dans le suivi et l'encadrement des autres projets de l'équipe d'accueil ;

### Activités

- Participer aux expérimentations animales correspondantes (évaluations du pouvoir pathogène, essais de transmission chez les oiseaux, immunisations...)
- Contribuer aux activités d'intérêt général dans l'unité VIPAC, dont les activités en lien avec l'assurance qualité
- Participer aux travaux de l'unité en cas de crise sanitaire nécessitant la mobilisation de tout le potentiel scientifique de l'unité

### Conditions particulières

Travail en laboratoire confiné L2 et L3 : changement de vêtements obligatoire. Expérimentation animale (confinements A2 ou A3) sur volailles essentiellement. Mobilisation possible en cas d'urgence sanitaire

## PROFIL RECHERCHÉ

**Diplômes requis :** Bac +5 à Bac +8

(Doctorat en virologie et autorisation d'expérimenter sur animaux vivants niveau 2 appréciés)

### Expériences similaires

- Expérience préalable réussie (dans un contexte doctoral ou post-doctoral) de la conduite de projet en virologie.

### Compétences

- Connaissances scientifiques et techniques en virologie classique et moléculaire, ainsi qu' en immuno-sérologie ;
- Connaissance de la thématique ciblée ;
- Capacité d'organisation ;
- Capacité d'intégration au sein d'une équipe ;
- Capacité de communication et d'échange avec les collègues ;
- Sens des responsabilités, aptitude à rendre compte.

## POUR POSTULER

Date limite de réponse : **11 mars 2016**

Renseignements sur le poste : Eric NIQUEUX [eric.niqueux@anses.fr](mailto:eric.niqueux@anses.fr) (02 96 01 62 59) ou Nicolas ETERRADOSSI [nicolas.etteradossi@anses.fr](mailto:nicolas.etteradossi@anses.fr) (02 96 01 62 88 – 06 25 81 49 41)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence **2016-020** à : [recrutement@anses.fr](mailto:recrutement@anses.fr)

Poste à pourvoir	<b>Epidémiologiste (H/F)</b>
Catégorie d'emploi	<b>Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A</b>
Type de contrat	<b>Contrat à durée déterminée de droit public de 12 mois</b>
Localisation	<b>Ploufragan (22)</b>
Prise de fonction	<b>1<sup>er</sup> avril 2016</b>
Rémunération	<b>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</b>

## L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

### L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : [www.anses.fr](http://www.anses.fr)

<b>Entité recruteuse</b>	Unité d'Epidémiologie et Bien-Etre en Aviculture et Cuniculture
<b>Missions / contexte</b>	Le poste est à pourvoir dans le Laboratoire d'Etudes et de Recherches Avicoles et Porcines de l'Anses de Ploufragan (Côtes d'Armor). L'unité d'accueil « Epidémiologie et bien-être en aviculture et cuniculture » compte sept scientifiques, trois techniciens, un doctorant et 1 à 3 contractuels. L'unité effectue des travaux de recherche, d'appui scientifique et technique auprès de ses ministères de tutelle et d'expertise dans les domaines de la santé et du bien-être animal (en aviculture principalement).

## DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité d'un scientifique responsable et dans le contexte d'une équipe dédiée, le scientifique sera intégré au sein d'une unité d'une douzaine de personnes. Le travail consistera : en la mise en place et la gestion d'enquêtes épidémiologiques descriptives et analytiques dans le cadre de l'épizootie récente d'Influenza aviaire survenue en France fin 2015.

### Missions

Le scientifique sera impliqué dans 3 projets sur cette thématique :

- L'analyse des données de surveillance et de celles recueillies dans les foyers investigués
- La mise en place et la gestion d'une enquête épidémiologique accompagnant le repeuplement de la zone réglementée.
- La participation à une enquête sur l'assainissement des effluents de palmipèdes vis-à-vis du virus IA H5 HP et la supervision de l'enquête en élevages.

Par ailleurs, l'agent assurera :

- Mise en place et la gestion de projet de recherche
- Les relations avec les parties prenantes (professionnels, DGAL, laboratoires, éleveurs)
- Le travail sur le terrain, en élevages de canards
- La récolte des données et supervision de leur enregistrement
- La co-Animation de l'équipe dédiée
- Le traitement des données
- La bibliographie
- La rédaction scientifique
- La restitution orale

### Activités

- Etre mobile et titulaire du permis B

### Conditions particulières

## PROFIL RECHERCHÉ

**Diplômes requis :** niveau Bac + 5 minimum en épidémiologie (Vétérinaire, ingénieur agro ou scientifique), assortie d'une thèse (3<sup>ème</sup> cycle) ou d'une expérience dans le domaine de 3 ans minimum.

### Expériences similaires

- Expérience requise dans le domaine de l'épidémiologie
- Expérience en élevage nécessaire, en aviculture serait un plus
- Expérience dans le domaine de l'influenza serait un plus et/ou la connaissance de la réglementation sur les maladies de première catégorie
- Une première expérience dans le traitement de données épidémiologiques est indispensable

### Compétences

- Compétences en épidémiologie
- Maîtrise en analyse et traitement statistiques des données
- Maîtrise en épidémiologie descriptive, analytique et synthétique
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale)
- Maîtrise des principaux logiciels de bureautiques
- Maîtrise du logiciel R
- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe
- Aptitude au travail sur le terrain, avec des éleveurs et les acteurs locaux
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aptitude organisationnelle, rigoureux(se) et dynamique,



## POUR POSTULER

Date limite de réponse : 11 mars 2016

Renseignements sur le poste : Virginie Michel (chef d'unité) : 02 96 01 62 20, [virginie.michel@anses.fr](mailto:virginie.michel@anses.fr) ou Sophie Le Bouquin (adjointe chef d'unité) : 02 96 01 62 56, [sophie.lebouquin-leneveu@anses.fr](mailto:sophie.lebouquin-leneveu@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence **2016-021** à : [recrutement@anses.fr](mailto:recrutement@anses.fr)

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Agence de services et de paiement (ASP)  
DIRAP - Direction de l'espace rural, de l'agriculture et de la pêche  
12, rue Henri Rol-Tanguy 92555 Montreuil Sous-Bois**

**Chargé(e) mission auprès de la directrice SIGC PAC - Système intégré gestion, contrôle PAC**

<b>N° du poste : F4792</b>	
<b>Catégorie : A</b>	
<b>Cotation parcours professionnel</b>	<b>Cotation part fonction PFR : 4</b>
<b>Postes catégorie A : en cours</b>	
<b>Poste vacant/SRVP</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'Agence de Service et de Paiement (ASP) est un établissement public de l'Etat qui intervient pour le compte de plusieurs ministères dont le ministère de l'agriculture et le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, mais aussi pour des collectivités territoriales. L'ASP met ainsi en paiement les aides de la politique agricole commune, de la pêche, de la formation professionnelle.</p> <p>Le domaine de spécialité de l'ASP est le paiement d'aides publiques grâce au développement et l'exploitation de systèmes d'information complexes, l'instruction des demandes d'aides et la réalisation de contrôles permettant d'assurer et de tracer la bonne régularité des versements. Organisme certifié, elle rend des comptes sur son activité à ses tutelles et présente aux corps d'audit chargés de son évaluation tous les éléments utiles à cet effet.</p> <p>Au sein de l'ASP, la Direction de l'espace rural de l'agriculture et de la pêche (DIRAP), met en œuvre les aides du premier et du second pilier de la PAC. Elle comprend deux équipes chargées, l'une à Limoges, de la mise en œuvre des aides du développement rural et de la pêche, l'autre située à Montreuil, de l'ensemble des mesures et des aides relevant du premier pilier de la PAC, des aides surfaces du 2eme pilier et de plusieurs aides nationales.</p> <p>Cette dernière est placée sous la responsabilité d'un directeur du système intégré de gestion et de contrôle (SIGC). La DIRAP SIGC est composée de 50 personnes organisés en 3 services (service de l'instruction des aides, service d'assistance à maîtrise d'ouvrage et service de l'ordonnancement des aides). Ces derniers sont renforcés par des prestataires en période de réforme.</p> <p>Le SIGC est un système d'information complexe, urbanisé en une soixantaine de domaines applicatifs qui gère des aides annuelles ou pluri-annuelles et présente des flux d'échanges nombreux avec d'autres SI. Il s'articule autour de deux applications : TéléPAC qui permet aux agriculteurs de procéder à la télédéclaration de leurs demandes d'aide et ISIS qui permet l'instruction, le calcul et l'ordonnancement des aides. Il comprend aussi une particularité : le registre parcellaire graphique comprenant 10 millions de parcelles, 25 millions d'hectares Il est signalé que TéléPAC sera utilisé par tous les agriculteurs à partir de 2016.</p>
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Le chargé de mission est placé auprès de la directrice du SIGC. Il participe à l'équipe de pilotage du SIGC et donc aux travaux de mise au point des procédures, des outils de gestion en fonction du planning de la campagne agricole. Il appui et supplée en tant que de besoin la directrice dans l'ensemble de ses missions. L'équipe de pilotage du SIGC fonctionnent comme une équipe projet dans une approche complémentaire et transversale qui doit garantir la cohérence des décisions prises.</p>
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>La conduite de la campagne agricole nécessite la prise de connaissance de toutes les évolutions des mesures réglementaires qui doivent être intégrées dans les outils de gestion. Le chargé de mission participe aux travaux de mise au point des outils de gestion par sa connaissance fine de la réglementation agricole. Il valide des algorithmes, vérifie les consignes et instructions données aux DDT(M) en vue d'une bonne utilisation des outils de gestion et aux fins de réaliser les paiements. Il participe à la liquidation et l'ordonnancement de aides. Il contribue à la production de notes et de rapports présentés aux corps de contrôles chargés des audits sur la mise en œuvre de la PAC.</p> <p>Il participe au COPIL SIGC mis en place pour présenter, partager et définir avec un groupe de chefs de SEA et la DGPE les modalités pratiques de mise en œuvre. Il contribue à la bonne mise en œuvre des aides dans le calendrier de paiement arrêté par le ministère après mise en production des outils de gestion (Isis et TéléPAC).</p> <p><b>Evolutions :</b> Compte tenu de sa position stratégique dans la réussite de la mise en œuvre de la PAC d'une part, et du développement de l'e-administration d'autre part, le poste prédispose à de nombreuses ouvertures pour l'évolution professionnelle de son titulaire : au sein de l'ASP, en interministériel ou à l'international.</p>

<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>Il participe aux échanges avec les services métiers du MAAF et aux instances de gouvernance de l'ASP et du MAAF dans son domaine d'intervention. Il est en relation avec les services des Conseils régionaux qui assurent les fonctions d'autorité de gestion pour les aides du 2eme pilier, avec l'IGN qui met à disposition les ortho-photoplans et les éléments graphiques nécessaires à la mise à jour du registre parcellaire graphique (RPG) de chaque exploitation, avec les DDT(M) qui assurent l'instruction de aides et des autres responsables de systèmes d'information interfacés avec le SIGC.</p> <p>Il peut aussi participer aux échanges avec les organismes payeurs de la PAC des 26 autres Etats de l'UE. le poste est basé à Montreuil.</p>	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs :</b>	<b>Savoir-faire :</b>
	<p>Connaissance des politiques agricoles et communautaires (FEAGA et FEADER) ;  Connaissance de l'environnement institutionnel européen et national ;  Connaissance des procédures de contrôle et de paiement de l'établissement, ainsi que des responsabilités liées à son rôle d'organisme payeur de crédits européens ;  Connaissance des méthodes de gestion de projet et de l'articulation maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre, notamment en matière informatique ;  Connaissance des marchés publics</p>	<p>Capacité à travailler en équipe projet, animation de réseaux  Capacité à anticiper les points de blocage dans une gouvernance complexe  Sens de l'organisation et de la définition des priorités  Capacité à rendre compte, négocier, convaincre et décider  Capacité à communiquer</p>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Bénédicte POINSSOT, Directrice du SIGC – Tél. : 01.73.02.18.01 - <a href="mailto:benedicte.poinssot@asp-public.fr">benedicte.poinssot@asp-public.fr</a>  Fadila KHIER, DRH/SEEC Conseillère mobilité carrière - Tél.: 05.55.12.00.45  <a href="mailto:fadila.khier@asp-public.fr">fadila.khier@asp-public.fr</a></p>	



**ONCFS**  
**Avis n° 16-60**



**23/02/2016**

## **AVIS DE VACANCE D'EMPLOI**

### **A pourvoir, par voie de mise à disposition**

Catégorie, corps :	Catégorie A Inspecteur de la Santé Publique Vétérinaire - ISPV
Fonction :	Chef de projet chargé d'études épidémiologiques (F/H)
Affectation :	Mise à disposition auprès de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, Direction de la recherche et de l'expertise, Unité sanitaire de la faune
Résidence administrative :	Saint-Benoist - Auffargis (78) – Non logé

### **Contexte**

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions sont fixées par la loi et peuvent être consultées sur son site internet : <http://www.oncfs.gouv.fr>  
L'Office est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations interrégionales).

La direction des études et de l'expertise (DRE) est l'une des trois directions opérationnelles de l'ONCFS. Elle prépare et conduit la politique de la production de connaissances (études, suivis et recherche appliquée à la gestion des espèces et des habitats), d'études, d'expérimentation et de recherche appliquée à la gestion des espèces et des habitats. L'activité de la DRE est répartie entre cinq unités thématiques d'étude et de recherche appliquée à compétence nationale chargées de mettre en œuvre un programme pluriannuel de recherche. Elle comprend également l'unité sanitaire de la faune (USF), à vocation transversale dans le domaine de la surveillance sanitaire et des pathologies de la faune sauvage et de l'écotoxicologie.

L'USF anime le réseau SAGIR, dispositif national de surveillance sanitaire de la faune sauvage – principalement espèces chassables – reposant sur une collaboration étroite avec les fédérations des chasseurs et comprend un pôle chargé de la surveillance et de l'étude des maladies partagées entre faune sauvage et animaux domestiques. L'USF conduit des programmes de surveillance renforcée financés principalement par le ministère chargé de l'Agriculture et un programme de surveillance active des maladies transmissibles des animaux de la faune sauvage aux animaux domestiques et l'homme, ainsi que des ENI des produits phytopharmaceutiques sur la faune.

L'USF est composée, d'un chef de l'Unité, de deux chargés d'études, deux chefs de projet et d'une secrétaire

### **Description de l'emploi**

Affecté(e) à l'unité sanitaire de la faune, au sein de la Direction de la recherche et de l'expertise, et placé sous la responsabilité du chef de l'USF, conduit et coordonne un programme d'études épidémiologiques selon une démarche scientifique en vue de produire, exploiter et diffuser des connaissances.

### **Activités principales**

#### **1. Animation et portage du projet**

1.1. Surveillance, à l'échelon national, des maladies de la faune sauvage transmissibles aux animaux d'élevage et à l'homme, priorité étant donnée aux maladies animales à enjeu économique et zoonotique majeur de

catégorie 1 et 2, en lien direct avec le bureau santé animale de la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

- Coordination générale de programmes d'épidémiologie nationale, régionaux départementaux, comportant:
    - Elaboration des protocoles en relation avec les laboratoires nationaux de référence ;
    - Montage et suivi financier des programmes (conventions, ressources affectées...);
 L'agent sera plus particulièrement chargé de l'épidémiologie opérationnelle (épidémiologie descriptive, AST, suivi de territoires infectés), avec des dossiers à forte valence « terrain ». Il devra néanmoins être également capable de coordonner et mener des programmes de recherche épidémiologique (épidémiologie analytique). La répartition des dossiers au sein de l'équipe MT sera évolutive et dépendra de l'actualité sanitaire ainsi que du temps à consacrer aux différents sujets.
  - Encadrement d'équipes scientifiques et techniques pluridisciplinaires (ANSES, EPST, LVD, services techniques de l'ONCFS et de Fédérations départementales des chasseurs- FDC...) pour la mise en œuvre des programmes de surveillance et de programmes de recherche.
  - Collecte et interprétation des résultats.
  - Restitution et valorisation des résultats auprès du maître d'ouvrage (en général la DGAL, secondairement le Ministère chargé de l'écologie ou d'autres institutions) et de la communauté scientifique par la rédaction de rapports d'étude, d'articles scientifiques, de communications dans des congrès et conférences nationaux et internationaux.
  - Participation aux travaux de la DGAL pour la gestion des problèmes sanitaires étudiés : expertise technique, appui technique pour la rédaction des notes de service et projets d'arrêtés, formation des acteurs sanitaires...
- 1.2. Participation aux travaux de la Plateforme ESA en particulier dans l'équipe opérationnelle et dans les groupes de suivi (faune sauvage, Sylvatub, influenza aviaire...) et au sein du CNESA en appui au chef de l'USF ; si la Plateforme évolue en GIP, l'agent aura vocation à représenter la principale contribution de l'ONCFS aux moyens humains mis à sa disposition.
- 1.3. Appui technique à l'ISPV chargée de la police sanitaire pour la définition et la mise en place des mesures de gestion ou de surveillance.
- 1.4. Appui à la cheffe du pôle maladies transmissibles dans l'élaboration et la coordination de programmes et protocoles de recherche ou/et de surveillance.
- 1.5. Encadrement de personnels et contrat à durée déterminée et de stagiaires impliqués dans les programmes et études.

## 2. Expertise nationale et internationale

- Contribution à l'expertise et à l'appui technique auprès de la DGAI, du MEDDE, de l'ANSES et des institutions en charge de la santé publique pour les problèmes sanitaires et les zoonoses liés à la faune sauvage relevant du périmètre d'activité de l'agent.
- Valorisation de cette expertise par des publications et communications.

## 3. Actions de formation et de communication

- Actions de formation en épidémiologie des maladies et zoonoses de la faune sauvage auprès des agents techniques de l'environnement (Services Départementaux de l'ONCFS) ainsi que des Interlocuteurs Techniques Départementaux SAGIR des SD et des Fédérations départementales des chasseurs (FDC), et dans des cas particuliers auprès d'agents des DDecPP, des vétérinaires praticiens (Groupements Techniques Vétérinaires)...
- Actions de communication sur les risques sanitaires liés à la faune sauvage auprès des Groupements de défense sanitaire et FDC.

### Profil attendu

Savoir-faire	Connaissances
Maîtrise de la conception de protocoles, de l'analyse et du traitement de données.	Connaissances scientifiques et techniques en épidémiologie animale.
Aptitude au travail en équipe et en réseau	Anglais scientifique et technique, écrit et oral.
Expérience de travail en partenariat avec divers organismes institutionnels, associatifs et gestionnaires et capacité à dialoguer avec d'autres experts, à prendre	Bonnes connaissances des acteurs du monde cynégétique, naturaliste, scientifique et des acteurs institutionnels.

en compte leurs critiques et à intégrer des connaissances pluridisciplinaires	
Rédiger et présenter les résultats de travaux sous des formes adaptées au contexte et au public cible.	Méthodologies adaptées et reconnues par la communauté des experts, règles déontologiques encadrant l'activité d'étude dans le domaine.
Capacité à travailler de façon autonome dans un cadre défini et à rendre compte	

**Diplôme et qualification :** ISPV ; un diplôme dans le domaine de l'épidémiologie animale est attendu (niveau Master 2 ou doctorat).

**Conditions particulières d'exercice**

Au sein de l'USF l'agent fera partie du pôle « maladies transmissibles faune/bétail ». A ce titre, pendant le temps de travail consacré à l'ONCFS, il sera placé sous la responsabilité fonctionnelle de la Cheffe de ce pôle, chargée de programmer et coordonner les travaux de recherche et de surveillance renforcée des maladies faisant l'objet de conventions particulières, notamment celles signées avec le MAAF. A terme, si le statut de la Plateforme ESA évolue vers un GIP, l'agent sera placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de la Plateforme pendant son temps de travail consacré à celle-ci.

Suppléances à assurer : intérim de la cheffe du pôle « maladies transmissibles » en son absence.

Des déplacements assez fréquents (en France et exceptionnellement à l'étranger) sont à prévoir.

<b>Personnes à contacter – Modalités pour déposer une candidature</b>
---

**Pour obtenir des renseignements sur le poste :**

Jean-Yves CHOLLET- chef de l'Unité sanitaire de la faune, 01 30 46 60 24 - [jean-yves.chollet@oncfs.gouv.fr](mailto:jean-yves.chollet@oncfs.gouv.fr)

**Pour candidater :**

Les personnes intéressées devront adresser, en indiquant le numéro du présent avis, leur **candidature avant le 31 mars 2016** - terme de rigueur à l'aide de l'imprimé type en joignant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé et les trois dernières fiches d'évaluation.

Ces documents sont à envoyer à l'adresse : [recrutement@oncfs.gouv.fr](mailto:recrutement@oncfs.gouv.fr)

Sous le timbre suivant :

Monsieur le Directeur Général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage  
 Direction des Ressources Humaines  
 85 bis avenue de Wagram  
 75017 PARIS



Parc national  
des Pyrénées

## Appel à candidature

chargé de mission

« *tourisme durable*

*et marque Esprit parc national* »

– Parc national des Pyrénées –

### Poste de catégorie A

ouvert, en priorité, aux fonctionnaires, agents titulaires de catégorie A de la fonction publique d'Etat

- poste vacant -

### Le Parc national des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées a été créé le 23 mars 1967. Il est l'un des plus anciens des dix parcs nationaux de France. Il est organisé en deux zones : la zone cœur (45 000 hectares) réglementairement protégée et l'aire d'adhésion composée de soixante trois communes (douze en Pyrénées-Atlantiques et cinquante et une en Hautes-Pyrénées) et quelques 40 000 habitants. Il est doté de fabuleux paysages et d'une richesse floristique et faunistique exceptionnelle. Il œuvre à la connaissance de ce patrimoine, le protège et le gère.

Le Parc national est un partenaire permanent de la vie locale. Il soutient, grâce à sa charte du territoire, la valorisation d'un patrimoine naturel et culturel. Il favorise un développement patrimonial des vallées en apportant une aide technique et financière aux communes et à leurs regroupements, aux socioprofessionnels, aux associations...

La charte du Parc national des Pyrénées a été approuvée par le décret numéro 2012-1542 du 28 décembre 2012, modifié par décret numéro 2013-962 du 25 octobre 2013.

Il s'agit d'un projet de territoire qui définit des objectifs et des engagements de collaboration et de partenariat avec les acteurs du territoire pour une durée de quinze ans. Soixante trois communes ont fait le choix d'adhérer à la charte du territoire. Un plan d'actions a été arrêté. Des conventions d'application de la charte du territoire sont en cours de signature avec les communes et les personnes morales à vocation intercommunale.



La déclinaison de la charte doit être conduite, sur le territoire, avec l'ensemble des partenaires socio économiques, les élus, les associations et les habitants.

## Missions

Le chargé de mission « *tourisme durable et marque Esprit parc national* » assure ses missions autour de trois thèmes suivants :

### **1. mise en œuvre des actions de la charte du territoire :**

Il assure la mise en œuvre des actions de la charte du territoire du Parc national des Pyrénées liées aux objectifs suivants :

- objectif 3 : améliorer l'accueil et gérer la fréquentation,
- objectif 4 : garantir la qualité environnementale,

et aux orientations suivantes :

- orientation 21 : accompagner le développement durable des sports et loisirs de nature,
- orientation 22 : développer et structurer une offre de découverte à partir des patrimoines culturels,
- orientation 23 : favoriser le développement d'un réseau d'hébergements touristiques privilégiant la qualité environnementale,
- orientation 24 : améliorer les aménagements et gérer la fréquentation sur les grands sites d'accueil,
- orientation 25 : encourager l'accessibilité aux loisirs et au tourisme pour tous,
- orientation 26 : encourager les acteurs touristiques à s'engager dans le développement durable du territoire.

Dans ce cadre, il met notamment en œuvre les actions suivantes :

- suivi des politiques touristiques à l'échelon départemental (*Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques*) et régional (*grands sites,...*) en partenariat avec les collectivités territoriales et les services de l'Etat,
- développement des partenariats au travers des conventions d'application et contrats de partenariat et suivi,
- coordination des relations avec les partenaires institutionnels dans son domaine d'activité,
- ingénierie technique et financière sur les projets de développement de tourisme durable valorisant les patrimoines naturel et culturel,
- suivi des dossiers de la convention interrégionale de massif (*volet technique et financier*),
- mise en place la marque « *Esprit parc national* » dans le domaine relatif à la fiche de poste,
- participation à l'instruction et au suivi des travaux et autorisations en cœur du parc national en lien avec ce poste, notamment l'aménagement de grands sites touristiques et les refuges ainsi que les manifestations sportives,
- mise en place et valorisation des suivis de la fréquentation touristique en cœur du parc national en fonction des besoins des sites d'accueil,
- amélioration de la prise en compte du patrimoine (*faune, flore, habitat naturel, bâti*) par les activités touristiques,



- participation en lien avec le service communication à la valorisation d'une offre de tourisme durable sur le territoire.

Il s'appuie sur les unités territoriales du Parc national des Pyrénées pour la mise en œuvre de ces actions et notamment sur les chefs d'unité, les chefs de secteur et / ou les référents charte du territoire des secteurs et les techniciens aménagements et accueil.

## **2. Animer et mettre en œuvre la mission transversale marque « *Esprit parc national* » :**

Il anime la mission marque en tant que chef de projet en :

- pilotant la stratégie et l'instance de gouvernance,
- gérant le budget et les financements,
- assurant le marquage des thématiques tourisme et artisanat avec le soutien des unités territoriales,
- participant à l'animation du réseau des marqués.

## **3. Coordination de la politique d'aménagement et d'accueil en cœur de Parc national des Pyrénées :**

Il a en charge :

- d'élaborer et de mettre en œuvre de la politique d'accueil en cœur de parc national,
- de coordonner le lien fonctionnel avec les techniciens aménagements et accueil des unités territoriales.

## **4. Participation à la vie du service, au fonctionnement de l'établissement et au réseau inter parcs :**

Il participe aux réunions de service et contribue au fonctionnement de l'établissement (*rédaction du rapport annuel d'activités, préparation et suivi du budget, préparation des dossiers techniques pour les commandes publiques, recherche de financements, communication, etc....*) pour les missions relatives à cette fiche de poste. Il participe au groupe de travail de Parcs nationaux de France, puis de l'agence française sur la biodiversité, sur le tourisme et la marque, et toutes autres formes collaboratives en inter parcs nationaux.

## **Compétences recherchées**

### **1 - compétences techniques :**

- pratiques touristiques, aménagement, marketing,
- réglementation des Parcs nationaux et des espaces protégés,
- connaissances du fonctionnement des collectivités locales et des associations,
- maîtrise des outils informatiques courants (*Word, Excel, Power Point*),
- bonne pratique de la montagne,

### **2 - compétences transversales :**

- autonomie, réactivité, esprit d'initiative, disponibilité,
- capacités d'analyse et de synthèse,
- expérience d'animation de réseaux d'acteurs,

### **3 - compétences relationnelles :**

- aisance relationnelle et en prise de parole en public,
- aptitude au travail en équipe,
- capable de diplomatie et de force de conviction,
- sens de l'organisation,

## **Conditions d'exercice du poste**

1 - conditions matérielles : dispose des moyens logistiques du siège du Parc national des Pyrénées. Le poste est positionné à Tarbes – Hautes-Pyrénées.

2 - horaires et saisonnalités : application du règlement intérieur de l'aménagement et de la réduction du temps de travail du Parc national des Pyrénées. Une forte disponibilité est nécessaire du fait de déplacements réguliers.

3 - la résidence administrative est fixée au siège du Parc national des Pyrénées à Tarbes (*Hautes-Pyrénées*).

## **Disponibilité**

Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> juin 2016.

## **Modalités de dépôt des candidatures**

Adresser, avant le vendredi 18 mars 2016, une lettre de motivation et un curriculum vitae à :

Monsieur le directeur du Parc national des Pyrénées  
Parc national des Pyrénées  
Villa Fould  
2, rue du IV septembre  
65000 TARBES

Une copie du dernier arrêté en date, reflétant la position et le grade du candidat, sera jointe.  
Les candidatures reçues par voie électronique ne sont pas prises en considération.

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.  
Le Directeur du Parc national des Pyrénées organisera un entretien avec les candidats sélectionnés.

Pour tout renseignement complémentaire sur le poste et les missions fonctionnelles :

Monsieur Gilles PERRON  
Directeur du Parc national des Pyrénées  
Parc national des Pyrénées  
Villa Fould  
2, rue du IV septembre  
65000 TARBES  
Tél : 05 62 54 16 40

Pour tous renseignements statutaires :

Monsieur Yves HAURE  
Secrétaire général du Parc national des Pyrénées  
Parc national des Pyrénées  
Villa Fould  
2, rue du IV septembre  
65000 TARBES  
Tél : 05 62 54 16 40

Fait à Tarbes, le mercredi 17 février 2016



Parc national  
des Pyrénées

## Appel à candidature

### chargé de mission

### « urbanisme - patrimoine architectural – autorisation de travaux »

### – Parc national des Pyrénées -

#### Poste de catégorie A

ouvert, en priorité, aux fonctionnaires, agents titulaires de catégorie A de la fonction publique d'Etat

- poste vacant -

#### Le Parc national des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées a été créé le 23 mars 1967. Il est l'un des plus anciens des dix parcs nationaux de France. Il est organisé en deux zones : la zone cœur (45 000 hectares) réglementairement protégée et l'aire d'adhésion composée de soixante trois communes (douze en Pyrénées-Atlantiques et cinquante et une en Hautes-Pyrénées) et quelques 40 000 habitants. Il est doté de fabuleux paysages et d'une richesse floristique et faunistique exceptionnelle. Il œuvre à la connaissance de ce patrimoine, le protège et le gère.

Le Parc national est un partenaire permanent de la vie locale. Il soutient, grâce à sa charte du territoire, la valorisation d'un patrimoine naturel et culturel. Il favorise un développement patrimonial des vallées en apportant une aide technique et financière aux communes et à leurs regroupements, aux socioprofessionnels, aux associations...

La charte du Parc national des Pyrénées a été approuvée par le décret numéro 2012-1542 du 28 décembre 2012, modifié par décret numéro 2013-962 du 25 octobre 2013.

Il s'agit d'un projet de territoire qui définit des objectifs et des engagements de collaboration et de partenariat avec les acteurs du territoire pour une durée de quinze ans. Soixante trois communes ont fait le choix d'adhérer à la charte du territoire. Un plan d'actions a été arrêté. Des conventions d'application de la charte du territoire sont en cours de signature avec les communes et les personnes morales à vocation intercommunale.



La déclinaison de la charte doit être conduite, sur le territoire, avec l'ensemble des partenaires socio économiques, les élus, les associations et les habitants.

## **Missions**

Le chargé de mission « *urbanisme - patrimoine architectural - autorisation de travaux* » assure ses missions autour de trois thèmes suivants :

### **1. mise en œuvre des actions de la charte du territoire :**

Il assure la mise en œuvre des actions de la charte du territoire du Parc national des Pyrénées liées aux objectifs suivants :

- objectif 13 : préserver la spécificité du patrimoine bâti

et aux orientations suivantes :

- orientation 4 : tendre vers une gestion raisonnée des espaces,
- orientation 5 : Permettre le soutien à l'aménagement harmonieux des villages,
- orientation 6 : Préserver le patrimoine de proximité,
- orientation 10 : Améliorer les services aux habitants,

Dans ce cadre, il met notamment en œuvre les actions suivantes :

- développement des partenariats au travers des conventions d'application et contrats de partenariat et suivi,
- coordination des relations avec les partenaires institutionnels dans son domaine d'activité,
- accompagnement et conseil des collectivités dans la mise en œuvre de leur projet d'aménagement ou d'urbanisme,
- suivi des dossiers de la convention inter régionale de massif Pyrénées (*volet technique et financier*),
- gestion des dossiers liés aux trois engagements de la charte à savoir la compatibilité des documents d'urbanisme, l'établissement des plans de circulation et la mise en place de règlements locaux de publicité.

Il s'appuie sur les unités territoriales du Parc national des Pyrénées pour la mise en œuvre de ces actions et notamment sur les chefs d'unité, les chefs de secteur et / ou les référents charte des secteurs.

### **2. instruction et suivi des autorisations de travaux et avis sur les documents d'urbanisme :**

Il gère les autorisations de travaux en cœur du parc national et dans les réserves naturelles nationales gérées par le Parc national des Pyrénées pour les activités suivantes :

- travaux liés aux activités hydroélectriques,
- bâtiments d'accueil et refuges,
- travaux sur les routes, pistes et sentiers,
- sites d'accueil du public,
- cabanes pastorales et les aménagements pastoraux.

Il gère les avis sur les documents d'urbanisme et assure et coordonne l'instruction qui comprend :

- la préparation de l'avis du comité scientifique, du bureau ou du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées,
- la rédaction du contenu technique de l'arrêté d'autorisation du directeur pour ces travaux,
- la participation aux commissions des sites.

Il assure et coordonne le suivi des travaux et autorisations.

Il s'appuie sur les unités territoriales du parc national notamment les techniciens spécialisés et les chefs de secteur en coordination avec Madame la directrice adjointe.

### **3. participation à la vie du service, au fonctionnement de l'établissement et au réseau inter parcs :**

Il participe aux réunions de service et contribue au fonctionnement de l'établissement (*rédaction du rapport annuel d'activités, préparation et suivi du budget, préparation des dossiers techniques pour les commandes publiques, recherche de financements, communication, etc....*) pour les missions relatives à ce poste. Il participe à toutes autres formes collaboratives en inter parcs nationaux.

## **Compétences recherchées**

### **1 - compétences techniques :**

- urbanisme, aménagement / travaux, architecture, paysage,
- réglementation des Parcs nationaux et des espaces protégés,
- connaissances du fonctionnement des collectivités locales,
- maîtrise des outils informatiques courants (*Word, Excel, Power Point*),
- bonne pratique de la montagne,

### **2 - compétences transversales :**

- autonomie, réactivité, esprit d'initiative, disponibilité,
- capacités d'analyse et de synthèse,
- expérience d'animation de réseaux d'acteurs,

### **3 - compétences relationnelles :**

- aisance relationnelle et en prise de parole en public,
- aptitude au travail en équipe,
- capable de diplomatie et de force de conviction,
- sens de l'organisation,

## **Conditions d'exercice du poste**

1 - conditions matérielles : dispose des moyens logistiques du siège du Parc national des Pyrénées. Le poste est positionné à Tarbes – Hautes-Pyrénées.

2 - horaires et saisonnalités : application du règlement intérieur de l'aménagement et de la réduction du temps de travail du Parc national des Pyrénées. Une forte disponibilité est nécessaire du fait de déplacements réguliers.

3 - la résidence administrative est fixée au siège du Parc national des Pyrénées à Tarbes (*Hautes-Pyrénées*).

## Disponibilité

Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> juin 2016.

## Modalités de dépôt des candidatures

Adresser, **avant le vendredi 18 mars 2016**, une lettre de motivation et un curriculum vitae à :

Monsieur le directeur du Parc national des Pyrénées  
Parc national des Pyrénées  
Villa Fould  
2, rue du IV septembre  
65000 TARBES

Une copie du dernier arrêté en date, reflétant la position et le grade du candidat, sera jointe.  
Les candidatures reçues par voie électronique ne sont pas prises en considération.

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.  
Le Directeur du Parc national des Pyrénées organisera un entretien avec les candidats sélectionnés.

Pour tout renseignement complémentaire sur le poste et les missions fonctionnelles :

Monsieur Gilles PERRON  
Directeur du Parc national des Pyrénées  
Parc national des Pyrénées  
Villa Fould  
2, rue du IV septembre  
65000 TARBES  
Tél : 05 62 54 16 40

Pour tous renseignements statutaires :

Monsieur Yves HAURE  
Secrétaire général du Parc national des Pyrénées  
Parc national des Pyrénées  
Villa Fould  
2, rue du IV septembre  
65000 TARBES  
Tél : 05 62 54 16 40

Fait à Tarbes, le mercredi 17 février 2016